



Prise en charge des mineurs dans les établissements de santé : rôle de la secrétaire médicale

PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Personnel des secrétariats médico-sociaux (secteur hospitalier, sanitaire et social)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de la prise en charge des mineurs dans un établissement de santé
- Identifier rapidement les situations problématiques
- Transmettre les bonnes informations au bon interlocuteur

CONTENU

- Présentation de la justice des mineurs et aspects médico-sociaux
- Approche des notions juridiques fondamentales : mineur, majeur, mineur émancipé, autorité parentale (conjointe, exclusive) ...
- L'admission d'un mineur dans un établissement de santé et sa sortie de la structure
- Le consentement aux soins et le refus de soins : droits des titulaires de l'autorité parentale, droits du mineur
- Les droits fondamentaux du patient mineur
- Les spécificités de la prise en charge des mineurs en secteur psychiatrique, des mineurs détenus et des mineurs étrangers isolés
- Les informations préoccupantes et le signalement

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthode transmissive = exposés, diaporamas, apports techniques et méthodologiques
- Méthode interrogative = analyse de cas concrets et de jurisprudence
- Méthode active = échanges d'expériences et de compétences

Retrouvez page 7 de notre catalogue les modalités d'évaluation et de reconnaissance de la formation, les supports remis, les conditions de suivi et d'accompagnement des participants



Durée
2 jours (14 heures)



5 à 12 participants



INTRA ETABLISSEMENT
Nous consulter

INTER PARIS
800€ TTC
par participant

DATES 2025
2 et 3
juin

HORAIRES
J1 = 9h30/17h
J2 = 8h30/16h